

Compagnie des Archers de la Risle

Compte rendu de l'assemblée générale du 04/11/2017

Emmanuel DUTEURTRE préside l'assemblée qui s'ouvre à 16h30, la feuille de présence atteste que 32 archers sont présents ou représentés ainsi que la journaliste représentant l'EVEIL et le COURRIER DE L'EURE.

Emmanuel remercie tous les bénévoles présents lors de nos concours et animation pour les installations et le bon déroulement de ces derniers pendant toute l'année

Emmanuel remercie La mairie et le CSB pour l'aide du nouveau terrain ainsi que l'aide financière pour l'installation de celui-ci.

Les résultats de la compagnie :

(24 médailles départementales, 20 médailles Régionales et 2 médailles en championnats de France).

Jean- Pierre nous passe un message de Matthieu qui félicite Léo pour son engagement tout au long de l'année et de sa performance.

Il y a un peu moins de médailles que l'année passée, cependant le niveau global des archers a augmenté, de plus en plus de nos archers sont sélectionnés aux compétitions avec quotas.

Le rapport moral du président est validé par l'assemblée.

Rapport du responsable du matériel :

- Achat petit matériel pour les jeunes (palettes, protection de bras...)

1 arc 54/12, 1 jeu de branches 66/20, 2 stabilisations, blasons (concours) et blasons parcours (Daniel)

- Travaux effectué aux cours de la saison

Remise en état du terrain, fabrication d'une cible et posé à 50 m (Michel P et Jean-Pierre), une cible à 70 m (Manu, Joël, Daniel et Pascal), réparation de 50 flèches (Éric)

Puis dégradation sur le terrain sur la cible à 70 m, les 2 tables en bois et un banc.

Michel HEURTEBOUST présente les comptes de la Compagnie qui sont approuvé à l'unanimité. (Michel nous demande de faire attention aux dépenses)

Emmanuel fait appel à tous les bénévoles pour l'aménagement le nouveau terrain extérieur (montage des cibles, du pas de tir, de l'installation de la clôture ...)

Pour la deuxième année des distinctions sont distribuées par Sébastien GUILBERT.

Sébastien précise qu'un passage de flèche et plume sera organisé dans les prochaines semaines pour les jeunes du mercredi.

La Compagnie remercie Catherine MICHONNEAU pour avoir mis des articles dans les journaux, Sébastien HARRE et Sébastien GUILBERT pour leur gestion de la page Facebook et Daniel AUBRUCHET pour la gestion du Site internet.

Comme il est prévu dans le règlement intérieur, cette année 5 personnes devaient remettre aux votes leurs présences dans le conseil d'administration :

Chan Vandy Diep souhaite rejoindre le conseil d'administration

Duteurtre Christelle, Duteurtre Emmanuel, Floquet Matthieu, Michonneau Axel,
Prévost Michel et Diep Chan Vandy

Résultat du vote :

Prévost Michel (26/32)

Diep Chan Vandy (25/32)

Duteurtre Christelle (24/32)

Duteurtre Emmanuel (23/32)

Floquet Matthieu (23/32)

Michonneau Axel, (13/32)

Sont élu :

Prévost Michel, Diep Chan Vandy, Duteurtre Christelle, Duteurtre Emmanuel et Floquet Matthieu.

La compagnie remercie Axel Michonneau pour son travail et son dévouement depuis plusieurs années au sein du conseil d'administration et souhaite la bienvenue à Chan Vandy Diep.

Divers :

Nous avons deux nouvelles personnes qui attaqueront la formation entraîneurs :

Emmanuel DUBOS (pour le parcours) et Sébastien GUILBERT (pour les adultes débutants).

Une prochaine réunion déterminera la fonction de chacun au sein du conseil d'administration.

La séance est levée à 17h40 et se termine par un pot de l'amitié

Le 8 Novembre 2017
Céline GUILBERT
Secrétaire de la Compagnie.

C. Guilbert

Compagnie des Archers de la Risle

Bilan 2017

RECETTES 12 507 €

Licences : 5 752 € (1 232 € net)
Subventions : 1 683 € (1 333 Km/A), CD 300€, démo : 50 € BZ sas
Concours BLR x 2 : 3 025 € Déc. + Mai (1 130 net)
Divers remboursements : 2 047 € (polo, kits, déplact, divers)

DEPENSES 12 738 € (+ 231 € / recettes)

Licences : 4 520 €
Fournitures, matériels : 2 621 € (matériels pour club 1 060€ >> blasons, flèches)
Frais de concours BLR : 1 895 €
Frais administratifs : 1 072 € (MACIF 252 €, fête du club 256€, Frais de CIC 34€
Frais de fonctionnement club)
Frais de formations : 872 € arbitres et entraîneur
Frais d'inscriptions : 679 €
Frais de déplacements : 1 079 €

Solde au 20 Sept 2016 >> 3 105 €

Recette : 3 105.25 + 12 507.05 = 15 612.3 €
Dépenses 12 738.69 €

2 873.61 Euros*
solde au 20/09/17

Heurteboust le : 21 Octobre 2017

* + 2000 € pour l'aménagement du terrain